



Département  
de la Vendée

-----

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 085-218501096-20241209-2024DECDEL18-DE



Date de la convocation : 3 décembre 2024  
Séance du Conseil Municipal : 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU (sauf aux délibérations 34 et 35) - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE – Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU – Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY – Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Joseph LIARD - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Christophe VERONNEAU donne pouvoir à Isabelle CHARRIER-FONTENIT  
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Marie-Bernadette RIVIERE  
Julie MARIEL-GODARD  
Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 29  
28 aux délibérations 34 et 35  
Nombre de conseillers votants : 31  
30 aux délibérations 34 et 35

Secrétaire de séance : Laurence MARTINEAU

### **18- MARCHÉS DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OFFICE / SALLE DE RESTAURATION - GROUPE SCOLAIRE DE LA MÉTAIRIE – MARCHÉ DU LOT 8 « MENUISERIES INTERIEURES BOIS» ET AVENANT N°1 AU LOT 1 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Par délibération n°13 du 25 septembre 2023, le Conseil municipal a approuvé le programme de travaux pour la construction d'un nouvel office / salle de restauration indépendant des bâtiments existants sur le site du groupe scolaire de la Métairie estimé à 938 800,00 € HT et autorisé la signature de toutes les pièces nécessaires à la procédure ainsi que les marchés de travaux.

A l'issue de la mise en œuvre d'une première procédure adaptée, la Commission MAPA du 3 juin 2024, après avoir entendu le rapport d'analyse des offres, a décidé :

- d'attribuer les lots suivants :
  - Lot 1 « Terrassement – VRD » : attribué à la société SAS DELLTRA, ZA Le Lagat - 85130 LA GAUBRETIERE, pour un montant total de 74 487,70 € HT (offre de base + PSE1)
  - Lot 2 « Gros œuvre » : attribué à la société RANTIÈRE BATIMENT SARL, 9 rue de l'Innovation - LES CHATELLIERS CHATEAUMUR - 85700 SEVREMONT, pour un montant total de 233 567,89 € HT (offre de base + PSE1)

- Lot 3 « Ravalement » : attribué à la société ALVES RAVALEMENT SAS, ZA du Fief Roland, 36 rue des Vignerons - 85700 POUZAUGES, pour un montant total de 16 358,80 € HT (offre de base + PSE1)
  - Lot 4 « Charpente bois » : attribué à la société LCA LES CHARPENTIERES DE L'ATLANTIQUE, Bellevue - 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU, pour un montant de 38 992,48 € HT
  - Lot 5 « Etanchéité » : attribué à la société TEOPOLITUB SAS, ZI du Landreau, VILLEDIEU LA BLOUERE - 49450 BEAUPREAU EN MAUGES, pour un montant de 84 522,96 € HT
  - Lot 6 « Métallerie – serrurerie » : attribué à la société : GILBERT SARL, 37 ZI Le Bois Imbert - 85280 LA FERRIERE, pour un montant total de 35 900,00 € HT (offre de base + PSE1),
  - Lot 7 « Menuiseries extérieures aluminium » : attribué à la société SERRURERIE LUCONNAISE, ZI Sébastopol, BP 313 - 85403 LUCON CEDEX, pour un montant de 65 000,00 € HT
  - Lot 9 « Cloisons – doublages » : attribué à la société SARL SONISO 44, 7 bis rue du Chêne Lasse - 44800 SAINT HERBLAIN, pour un montant de 51 000,00 € HT
  - Lot 10 « Carrelage – faïence » : attribué à la société SARL CAILLAUD VRIGNAUD, 1 Rue du Commandant Guilbaud - 85500 LES HERBIERS, pour un montant de 57 000,00 € HT
  - Lot 11 « Plafonds suspendus » : attribué à la société SAS TECHNI PLAFONDS, ZAE MAUNIT, 113 rue de Maunit - 85290 MORTAGNE SUR SEVRE, pour un montant de 14 000,00 € HT
  - Lot 12 « Peinture » : attribué à la société SAS MERLET DECO, 9 Boulevard Georges Pompidou - 79 140 CERIZAY, pour un montant de 9 298,10 € HT
  - Lot 13 « Equipements cuisine » : attribué à la société SAS LE FROID VENDEEN, Parc d'Activités de La Landette, 12 bis rue Gutenberg - 85190 VENANSAULT, pour un montant de 27 700,00 € HT
  - Lot 14 « Plomberie sanitaires – chauffage – ventilation » : attribué à la société SARL BREGEON-MAUDET, 5 rue Johannes Gutenberg - 85500 LES HERBIERS, pour un montant de 136 239,90 € HT
  - Lot 15 « Electricité – courants faibles » : attribué à la société SNGE Ouest, 113 Boulevard de l'Industrie - 85000 LA ROCHE SUR YON, pour un montant de 48 800,00 € HT
- soit un montant total de travaux de 892 867,83 € HT.
- de déclarer le lot 8 « Menuiseries intérieures bois » sans suite car infructueux.

A l'issue de la mise en œuvre d'une seconde procédure adaptée, la Commission MAPA du 23 septembre 2024, après avoir entendu le rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer le lot 8 « Menuiseries intérieures bois » à la société GODARD MENUISERIE, Zi du Stade, 5 rue du Stade - 85250 SAINT FULGENT, pour un montant de 49 498,80 € HT, soit un nouveau montant total de travaux de 942 366,63 € HT.

Compte tenu du montant total des travaux, supérieur à l'estimation acceptée par le maître d'ouvrage au stade APD et de l'autorisation votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 septembre 2023 pour signer les marchés, il est proposé d'approuver la signature du marché du lot 8 « Menuiseries intérieures bois ».

De plus, dans le cadre du chantier, de nouvelles prestations s'avèrent nécessaires sur le lot 1 « Terrassement – VRD » :

- la mise en place de fourreaux TPC D160 pour l'installation des futurs panneaux photovoltaïques sur l'office du groupe scolaire de la Métairie, représentant une augmentation du marché de 3 740,00 € HT (selon devis 2022789A du 18 octobre 2024 annexé à l'avenant) ;
- la réalisation d'un drainage en pied de bâtiment et nivellement du talus dans l'angle du chemin piétonnier. En effet, lors de la réalisation de l'accès de l'office au groupe scolaire de la Métairie, il a été constaté que le réseau d'eau de drainage et d'eaux pluviales en pied du bâtiment existant était très vétuste et inopérant. C'est pourquoi, il est nécessaire de reprendre ce drainage avant de réaliser le revêtement de finition des allées. Ces travaux représentent une augmentation du marché de 9 256,00 € HT (selon devis 2022790A du 19 novembre 2024 annexé à l'avenant).

Aussi, il est proposé d'approuver le projet d'avenant n°1 relatif aux prestations modifiées qui représentent une plus-value de 12 996,00 € HT.

Le nouveau montant du marché du lot 1 « Terrassement – VRD » s'élève à 87 483,70 € HT, soit une augmentation de 17,45 % par rapport au montant initial, soit un nouveau montant total de travaux de 955 362,63 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L.2122-21-1 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1° et R.2123-4,

Vu la délibération n°13 du Conseil municipal du 25 septembre 2023,

Vu le budget principal 2024, Opération APCP 9201004 - Compte 212-2313 – GS02,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 25 novembre 2024,

Vu le rapport de Roger BRIAND,

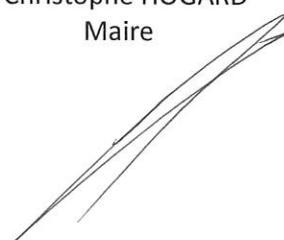
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve le marché du lot 8 « Menuiseries intérieures bois » ainsi que le projet d'avenant n°1 au lot 1 « Terrassement – VRD » au marché de travaux de construction d'un office / salle de restauration - Groupe scolaire de La Métairie,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer le marché du lot 8 « Menuiseries intérieures bois » tel qu'il a été attribué conformément au classement opéré par la Commission MAPA et le projet d'avenant n°1 au lot 1 « Terrassement – VRD » ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur exécution.

Laurence MARTINEAU  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 13 DEC. 2024  
Publié électroniquement le : 13 DEC. 2024